

CONSEIL D'ETABLISSEMENT – 26 juin 2023

Sous réserve d'approbation au conseil d'établissement n°1 – Année scolaire 23-24

Sont présents :

Les représentants de l'administration : Mme Marie-Christine MARCELINO, cheffe d'établissement

Les représentants des personnels enseignants : Mme Adeline GARISSON (PS-MS-GS), Mme Sonia BONNEAUD (CP-CE1), Mme Erminia CHARLES (CE2-CM1-CM2), Mme Khadija BIKEROUANE : Enseignante d'arabe au 1^{er} degré, Mme Gwénaëlle GALLE (Assistante pédagogique CNED)

Les représentants des personnels administratifs et de service : Mme Naima AMALOUZ

Les représentants élus des parents d'élèves : Mme Nora AJAGJAL

Les représentants des élèves : Ghali CHBANI, Ines CHOUVET

Excusés / Absents :

M. Jean-Marc MERRIAUX : Directeur adjoint de la MLF

M. Bruno ELDIN : Inspecteur d'Académie, Conseiller culturel adjoint

M. GERVEREAU, M. HOUSNI, M. GEORGANDELIS : Conseillers des Français de l'étranger

Le quorum étant atteint, la séance débute à 17h20

La cheffe d'établissement souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres du conseil d'établissement et les remercie chaleureusement de leur présence. Mme Marcelino salue aussi la présence de Monsieur Stéphane BAUMGARTH, consul général du consulat de France à Marrakech, de Monsieur Julien CAILLEAU, Directeur Régional DRAFIN et de Madame Bouchra LAGZOULI, directrice régionale adjointe DRAFIN.

Mme Marcelino présente aux membres du conseil d'établissement le nouveau proviseur de l'établissement, M. Philippe CIROT et le remercie de sa participation à ce conseil.

Désignation du secrétaire de séance : Mme Nora AJAGJAL

Ordre du jour proposé :

- 1. Adoption du compte-rendu du conseil d'établissement du 5 avril 2023**
- 2. Exécution du budget de l'année scolaire écoulée 2021-2022, présentation par la DRAFIN**
- 3. Rentrée 2023 : Organisation de la rentrée - Effectifs et structure pédagogique**
- 4. Point travaux et suivi du projet de relocalisation**
- 5. Eléments du budget 2023-2024, présentation par la DRAFIN**
- 6. Actions pédagogiques, sorties scolaires et événements du 3ème trimestre**
- 7. Questions diverses présentées par les parents**

➤ **L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.**

1- Adoption du compte-rendu du Conseil d'établissement du 5 avril 2023

Le procès-verbal du Conseil d'établissement modifié du 5 avril 2023 a été consulté par les participants et ne fait l'objet d'aucune proposition de modification.

➤ **Adopté à l'unanimité.**

2-Exécution du budget de l'année scolaire écoulée 2021-2022

Mme Bouchra Lagzouli, directrice régionale adjointe DRAFIN, présente l'exécution du budget de l'année scolaire écoulée 2021-2022.

Les travaux et équipements réalisés en 2021-2022 sont :

- ✓ le traitement et le renforcement du sol en bois chalet
- ✓ la peinture extérieure et intérieure du chalet
- ✓ l'achat de 14 tablettes et de 2 ordinateurs de classe
- ✓ l'achat d'ouvrages pédagogiques et d'abonnements pour les différentes classes de l'établissement.

La masse salariale représente 71% de l'ensemble des dépenses, les dépenses de fonctionnement représentent 29% de l'ensemble des dépenses. Les comptes du GS Eric Tabarly au 31 Août 2022 sont vérifiés et certifiés par les commissaires aux comptes mandatés par le siège selon les règles des statuts de l'association. Le résultat arrêté au 31 Août 2022 est approuvé au CA de la MLF-OSUI.

Le résultat constaté au titre de l'exercice 2021-2022 est un résultat bénéficiaire de **64 069 DHS**.

3-Rentrée 2023 : Organisation de la rentrée

Mme Marcelino rappelle que le calendrier scolaire 23-24 a été envoyé à toutes les familles de l'école par mail et que celui-ci est également sur le site de l'école : <https://site.mlfmonde.org/essaouira-tabarly/administration/>
 Mme Marcelino présente ensuite l'organisation de la rentrée des élèves du lundi 4 septembre 2023. Tous les élèves de la PS à la classe de 3^{ème} seront accueillis à la villa avec toutes leurs fournitures scolaires par leur enseignante sur le créneau horaire défini pour chaque niveau de classe, le matin ou l'après-midi.

Mme Khadija Bikerouane, l'enseignante d'arabe pour le primaire, sera présente aussi sur chaque niveau pour accompagner l'enseignante de la classe et accueillir les élèves. Les assistantes pédagogiques accueilleront aussi les élèves de collège à la villa selon le créneau défini.

Pour la maternelle, la classe de PS-MS-GS :

- de 9h à 10h15 : accueil uniquement des élèves de PS
- de 10h30 à 11h45 : accueil uniquement des élèves de MS
- de 14h à 15h45 : accueil des uniquement des élèves de GS

Pour la classe des CP-CE1 :

- de 9h à 11h45 : accueil uniquement des élèves de CP avec les parents
- de 14h à 16h : accueil uniquement des élèves de CE1 avec les parents

Pour la classe des CE2-CM1-CM2 :

- de 9h à 10h15 : accueil uniquement des élèves de CE2
- de 10h30 à 11h45 : accueil uniquement des élèves de CM1
- de 14h à 16h : accueil des uniquement des élèves de CM2

Pour les classes de collège :

- de 9h30 à 10h45 : accueil uniquement des élèves de 6ème
- de 11h à 12h15 : accueil uniquement des élèves de 5ème
- de 13h30 à 14h45 : accueil des uniquement des élèves de 4ème
- de 15h à 16h15 : accueil des uniquement des élèves de 3^{ème}

Les horaires de l'école pour la prochaine année scolaire 2022-2023 seront :

VILLA	Lundi – Mardi – Jeudi		Mercredi – Vendredi
	Matin	Après-midi	
Primaire et collège (de la PS à la 5 ^{ème})	9h – 12h	13h45 – 16h45 (MS au CM2) 14h45 – 16h45 (PS)	9h – 13h
IFE	Lundi – Mardi – Jeudi		Mercredi – Vendredi
	Matin	Après-midi	
Collège (4ème-3ème)	8h45 – 11h45	13h30 – 16h30/17h30	8h45 – 12h45

Les horaires des parcours linguistiques / Elèves arabophones seront :

VILLA	Mercredi	Vendredi
Élémentaire (CE1-CE2)		14h30 – 16h45
Élémentaire (CM1-CM2)	14h30 – 16h45	
Collège (6ème-5ème)	14h30 – 16h30	
Collège (4ème-3ème)		14h30 – 16h30

3-Rentrée 2023 : Effectifs et structure pédagogique

				2022/2023	Départ	2023/2024	Nouvelles demandes SCAC	2024/2025	
				n		n+1		n+2	
				Effectifs		Effectifs		Effectifs	
Maternelle	Capacité max 25	PS	Nouveaux inscrits	5		1	1/2	3*	
			Réinscription						
		MS	Nouveaux inscrits	5	1	0		3*	
			Réinscription	3	1	5		1	
		GS	Nouveaux inscrits	6	1	2	2/2	3*	
			Réinscription	6	1	6		5	
Elémentaire	Capacité max 25	CP	Nouveaux inscrits	5	2	1	1/2	3*	
			Réinscription	6		10		8	
		CE1	Nouveaux inscrits	1	1	0	0/1	-	
			Réinscription	11	1	9		11	
	Capacité Max 27	CE2	Nouveaux inscrits	0		-		-	
			Réinscription	11	3	10		9	
		CM1	Nouveaux inscrits	0		-	0/1	-	
			Réinscription	11	2	8	0/1	10	
		CM2	Nouveaux inscrits	0		-		-	
			Réinscription	8	2	8		8	
	Collège	Capacité 16	6ème	Nouveaux inscrits	1	1	1	1/2	-
				Réinscription	9	2	8		8
5ème			Nouveaux inscrits	0		1	1/2	-	
			Réinscription	6		5		9	
Capacité 16		4ème	Nouveaux inscrits	1	1	0	0/1	-	
			Réinscription	7	3	7		6	
		3ème	Nouveaux inscrits	0		0		-	
			Réinscription	8		4		7	

Total	110 / 80	30	86	95
dont nouveaux inscrits	24 / 17	7	6	12

Maternelle	25 / 21	4	14	15
Elémentaire	53 / 43	11	47	49
Collège	32 / 17	15* (8 élèves de 3 ^{ème})	25	31

Pour les Conférences d'Orientations Stratégiques réalisées en février 2023, la projection des effectifs pour 23-24 était de 101 élèves, nous compterons 86 élèves en septembre, si nous n'avons aucun autre désistement pendant l'été.

Le nombre de radiations (dont 6 transferts vers des établissements OSUI et le départ des 8 élèves de 3^{ème}) rapporté aux seules 6 nouvelles inscriptions pour l'ensemble de l'établissement est important et impacte beaucoup l'effectif de l'école pour la rentrée prochaine, tout particulièrement l'effectif de la classe de maternelle, 14 élèves seulement à la rentrée prévue à ce jour. Les indicateurs d'effectifs de la classe de maternelle sont essentiels et précieux, ils permettent à l'école de se projeter sur les montées de cohorte futures et de garantir sur du long terme plus de stabilité et une pérennisation de l'établissement.

Les entrées au-delà du CP restant plus limitées, seules les nouvelles inscriptions en maternelle seront possibles pour les familles. Nous espérons donc, comme cela arrive assez fréquemment, pouvoir compter sur des inscriptions tardives fin août, voire début septembre.

La structure pédagogique restera la même :

À la villa seront accueillies :

- 1 classe de maternelle PS-MS-GS
- 1 classe de CP-CE1
- 1 classe de CE2-CM1-CM2
- 1 classe de 6^{ème}-5^{ème}

À l'IFE sera accueillie :

- 1 classe de 4^{ème}-3^{ème} avec un déménagement de la classe au RDC de l'institut pour faciliter l'accueil de notre élève en situation de handicap.

4- Point travaux et projet de relocalisation

Les travaux d'été seront consacrés à la démolition de l'escalier de secours et à sa reconstruction. Le mobilier de classe et les jeux en mauvais état vont être débarrassés. Nous recevrons à la rentrée 2 nouveaux jeux d'extérieur mobiles pour la maternelle et du nouveau mobilier de classe pour la classe des CP-CE1.

Des travaux de peintures extérieures seront réalisés cet été. Mme Marcelino précise que les murs extérieurs sont repeints régulièrement, le dernier rafraîchissement date de février 2022. L'humidité d'Essaouira impacte fortement les revêtements

Mme Ajagjal précise que les parents sont attentifs à l'entretien des locaux et apprécient d'arriver avec leurs enfants à l'école, le jour de la rentrée tout particulièrement, dans des locaux propres et rafraîchis.

Mme Marcelino prend note de cette requête des parents et organisera cet été le rafraîchissement des murs extérieurs de l'école avec un suivi régulier du nettoyage à fond des salles de classe.

En ce qui concerne le projet de relocalisation, Mme Marcelino informe les membres représentants du conseil d'établissement que l'OSUI a déposé auprès du CRI un projet de construction sur un terrain domanial, il nous a été refusé. Le lot identifié pour l'école à Argana est réservé à un autre projet public depuis 2019.

Monsieur Baumgarth, consul général de Marrakech, informe les membres du conseil d'établissement qu'il a rencontré plusieurs fois le Wali de Marrakech et la responsable du CRI pour appuyer cette demande de mise à disposition d'un terrain domanial proposée par le maire de la ville. M. Baumgarth a soutenu la demande de recours déposée par l'OSUI suite à l'avis défavorable de la CRI. M. Baumgarth explique que le wali a insisté sur l'importance et la difficulté à sécuriser des terrains à Essaouira pour les infrastructures publiques dans le contexte de rareté du foncier et de spéculations immobilières. Il n'y a pas de terrains disponibles sur Essaouira, la représentante de la CRI privilégie désormais la recherche de terrains au sein d'un lotissement construit par un promoteur privé, qui doit, dans le cadre de son projet, réserver une parcelle pour un investissement public ou privé à caractère social ou éducatif.

M. Cailleau rappelle l'engagement de l'Association pour la construction d'une école et qu'il est nécessaire de trouver un terrain à mettre à la disposition de l'OSUI à un coût avantageux et surtout supportable pour l'établissement. La mise à disposition d'un terrain domanial ou d'un bâtiment pour relocaliser l'école est indispensable pour pérenniser l'établissement Éric Tabarly à Essaouira.

Ce projet de relocalisation doit donc se poursuivre en partenariat avec les autorités locales, le poste diplomatique, l'APE et les familles.

5- Eléments du budget 2023-2024

M. Julien Cailleau, Directeur Régional DRAFIN, présente les éléments du budget 2023-2024. Il précise les recettes scolaires prévues pour 2022-23 selon :

- ✓ l'effectif prévu au COS : 101 élèves pour 5 divisions:
 - 18 élèves en Maternelle pour 1 division
 - 54 élèves en élémentaire pour 2 divisions
 - 29 élèves au collège pour 2 divisions

- ✓ l'effectif prévu en DPI : 8 élèves
 - 5 en maternelle
 - 1 en élémentaire
 - 2 au collège

Augmentation des frais de scolarité de 4% et maintien des tarifs des frais de première inscription.

Le budget 2023-2024 est présenté en équilibre, soit **1 320 Dhs.**

Mme Marcelino espère pouvoir tenir cet objectif et pouvoir compter sur des inscriptions tardives fin aout, voire début septembre.

6- Actions pédagogiques, sorties scolaires et événements du 3ème trimestre

Mme Marcelino remercie la disponibilité du Docteur Saïd El Haddad, médecin référencé auprès du consulat de France de Marrakech pour la mise en place des visites réglementaires en classe de Grande Section et de 6^{ème}. Tous les élèves ont bénéficié gratuitement de cette visite médicale qui permet d'établir un bilan de santé complet de chaque élève. Cette observation médicale consiste à vérifier la mise à jour des vaccins, à mesurer le poids, la taille, la posture, le rythme cardiaque, à réaliser un examen auditif et visuel ainsi qu'une observation des dents. Un bilan sera adressé aux familles. L'objectif principal de ce bilan est de repérer les signes qui peuvent entraîner d'éventuelles difficultés d'apprentissage : problèmes visuels, auditifs ou troubles du langage.

Mme Marcelino remercie aussi l'intervention de Monsieur Alexis Séverin, Réfèrent de l'établissement et de Vie scolaire à l'OSUI pour la mise en place du protocole PHARE de lutte contre le harcèlement auprès des personnels de l'établissement.

Mme Sonia Bonneaud explique que ce projet a été finalisé par l'équipe ressource lors d'un stage de formation les 8 et 9 juin 2023 à l'école. Ce dispositif est un Label Phare de l'Éducation Nationale, adopté dans tous les établissements OSUI / MLF. Ce Programme a été testé dans les collèges en France et a démontré son efficacité dans la prévention des situations de harcèlement : 83 % des situations ont été remédiées grâce à une solution réfléchie en interne. Pour notre école, la cellule de Préoccupation Partagée est composée de 5 personnels : Mme Sonia Bonneaud, M. Houssine Khribech, Mme Naïma Amalouz, Mme Alice Guibert-Joundi et le chef d'établissement.

Cette cellule sera ensuite renforcée par 4 élèves ambassadeurs et sensibilisateurs. Un appel à candidature sera fait à la rentrée. Les élèves seront sélectionnés sur la base du volontariat et consultés par l'équipe ressource PHARE durant la première période. Le rôle de ces 4 élèves ambassadeurs et sensibilisateurs sera de participer au signalement de toute situation de harcèlement, et non pas de régler les problèmes. Ils auront aussi pour rôle de motiver les élèves à participer aux projets en rapport avec le harcèlement.

L'enjeu de ce dispositif PHARE est l'amélioration du climat scolaire, plus serein inscrit dans un cadre de bienveillance. A la rentrée, une présentation de ce protocole sera diffusée auprès de l'équipe, aux élèves et aux familles.

Mme Marcelino salue :

- ✓ l'engagement des élèves de la PS à la classe de 4^{ème} lors de la matinée d'intégration dans les niveaux de classe supérieurs. Tous les élèves ont montré beaucoup de sérieux et d'enthousiasme, ils sont prêts pour la rentrée à venir ! Nous leur souhaitons beaucoup de réussite.
- ✓ la participation massive des familles aux rencontres parents-enseignants-élèves de la Petite Section à la classe de 3^{ème}. Ce sont des temps privilégiés et indispensables pour le suivi des élèves, pour faire un point sur les apprentissages, d'analyser les résultats et les points d'amélioration de chaque élève.
- ✓ l'organisation de la fête de l'école par l'APE. Nous avons tous partagé un agréable moment festif autour d'une collation, avant la fin des classes.
- ✓ toutes les nouvelles actions pédagogiques menées au 3^{ème} trimestre auprès des élèves de l'école de la PS à la classe de 3^{ème}.

Pour l'école maternelle :

PROJETS OSUI :

- ✓ Classe Culturelle et Numérique : après avoir appris à dessiner un personnage sous différents angles (de face, de profil, en mouvement, avec des expressions de visage différentes...), les élèves ont été invités à illustrer une scène de leur choix autour du personnage de Marcellin. Cette dernière étape a permis de réinvestir toutes les techniques de dessin enseignées en laissant une grande place à la créativité. Les dessins des enfants feront l'objet d'un album numérique réalisé par l'illustrateur. Chaque élève a réalisé un carnet de croquis retraçant toutes les étapes du projet.
- ✓ Projet du Raid Latécoère Aéropostale : la classe est partenaire d'un équipage de 3 pilotes qui participera au Raid Latécoère aéropostale. Cette course mythique partira de Toulouse pour rejoindre Saint Louis du Sénégal. Des escales sont prévues au Maroc dont une à Essaouira le 21 septembre 2023, elle permettra aux élèves de rencontrer les pilotes et de les voir atterrir à l'aéroport. En attendant, une correspondance s'est établie avec les pilotes via un échange de photos et de vidéos. Les enfants ont sélectionné des lieux emblématiques de la ville d'Essaouira (le port, la Skala, la plage et ses chameaux, la médina et ses remparts...), pour les présenter sous forme de commentaires audio via un bookcreator ou encore des dessins. Une mascotte chameau, nommée Swiri, a été réalisée par une maman d'élève et sera envoyée à l'équipage pour qu'elle puisse voyager dans l'avion lors du Raid.

PROJETS INTERNES A LA CLASSE :

- ✓ Une séquence d'initiation au yoga (5 séances) a été animée par une maman d'élève. Cela a été l'occasion pour les élèves d'apprendre des postures, de comprendre le mécanisme de la respiration ou encore de découvrir les effets sur le corps des vibrations du bol tibétain.
- ✓ Une présentation en anglais sur l'histoire de la photographie par un papa anglophone et photographe a permis aux élèves de découvrir différentes techniques photographiques à partir d'appareils datant de toutes les époques, une occasion pour les élèves d'apprendre de nouveaux mots (lentille, accordéon, mise au point...) mais aussi de découvrir le principe de réflexion d'une image grâce à la camera obscura (boîte dans laquelle la lumière pénètre par un petit trou avec un filtre de papier blanc) ou encore de réaliser des autoportraits grâce à un déclencheur.

- ✓ PS : des albums échos ont été réalisés pour travailler le langage oral et le récit d'évocation à partir des photos des enfants en classe. Chaque élève a été amené à décrire sa photo pour la légènder en réinvestissant le vocabulaire appris en classe.
- ✓ MS : les élèves ont réalisé tout au long de la période 5 les défis de résolution de problèmes proposés par Mathenvie. Pour mieux ancrer les mathématiques au réel et améliorer la compréhension, des photos avec des objets du quotidien ont servi de support à la résolution.
- ✓ GS : les élèves ont terminé leur progression autour des boucles, mené sur plusieurs semaines et ont finalisé cet apprentissage par une dictée graphique autour des différentes boucles et arabesques. Ce projet réalisé au rythme de chaque élève avec des étapes successives à valider avait pour but de leur donner l'assurance nécessaire pour entrer avec aisance dans l'écriture cursive.

Pour la classe des CP-CE1 :

- ✓ Finalisation de la Classe Culturelle Numérique sur le thème de la « Magie » : les élèves ont réalisé des rondes magiques sur le thème du Maroc (plats traditionnels/ villes marocaines /monuments ...)
- ✓ Projet en arts visuels sur le thème du printemps. Les élèves ont expérimenté de nouveaux outils et des techniques nouvelles : bouchons pour tamponner/ paille pour souffler / création de gabarits
- ✓ Projet en éducation physique et sportive en lutte
- ✓ Projet jardinage
- ✓ Visite de Madame Marie Pieronne, représentante de l'association WaterFamily. Les élèves ont été sensibilisés à l'importance de préserver l'eau.
- ✓ Sortie à « L'atelier » pour réaliser un cours de cuisine et préparer un dessert traditionnel de la cuisine marocaine : les cornes de gazelle.

Pour la classe des CE2-CM1-CM2 :

- ✓ Initiation à l'espagnol avec la participation de Mme Viane Roussillon (grand-mère d'élève, professeure d'espagnol)
- ✓ "La Cigogne Volubile", festival de littérature de jeunesse à l'IFE avec 1 spectacle conté de la compagnie "Lautar", rencontre avec les artistes + visite du port avec la capitaine du port
- ✓ Passation des évaluations d'anglais pour les élèves de CM2, niveau A1 du CERCL
- ✓ Projection cinéma à l'IFE : "Petit Vampire" de Joann Sfar, film choisi en conseil d'élèves
- ✓ Poursuite des activités coopératives et responsabilisantes : responsabilités, conseil d'élèves, Quoi de neuf ?, entre autres prévention des risques liés aux cyber activités par une maman d'élève.
- ✓ Suite de l'exploration de la Discipline Positive : la roue des choix, les résolutions de problèmes, les activités d'autorégulation
- ✓ Pratique du Flagrugby, pratique du rugby sans contact.
- ✓ Randonnée en 3 langues (arabe, anglais et français) à l'embouchure de l'Oued
- ✓ Réalisation de sculptures d'arbres en carton et peinture à l'occasion de la venue du chef papou Mundiya Kepanga, les élèves lui ont également lu leurs textes engagés
- ✓ Fin de la classe culturelle numérique jonglage avec une présentation à la kermesse de l'école

Au collège :

- ✓ Gestion de projet d'une kermesse pour l'école (6e/5e)
- ✓ Gestion de projet d'une tombola pour l'école (4e/3e)
- ✓ Vente de gâteaux hebdomadaire (collège)
- ✓ Voyage scolaire culturel à Fès et dans sa région : programme, budget, lignes de conduite de vie de groupe.
- ✓ EPS : séquence de lutte sénégalaise et jeux de coopération

- ✓ Exposé sur les forêts du Maroc (venue du chef Mundiya Kepanga)
- ✓ Création de masques papoues en arts plastiques.

Les projets de langue arabe :**1^{er} degré :**

- ✓ Travail sur l'eau avec les CM1/CM2 et réalisation des affiches en arabe sur la protection de l'eau.
- ✓ Travail et exposés sur la biodiversité avec les CP/ CE1 sur les animaux, avec les CE2 sur les animaux en voie d'extinction et avec les CM1/CM2 sur les plantes et les arbres.
- ✓ Participation au projet trilingue de sortie à l'Oued Ksoub avec les élèves de CE2, CM1 et CM2
- ✓ Célébration de la fête, Aïd El fitre avec les élèves de CE1 et CE2 arabophones, confection de crêpes et préparation du thé marocain
- ✓ Sortie à la zaouïa kadiria et distribution des dons avec les élèves arabophones de CM2, CM2, 6^{ème} et 5^{ème}
- ✓ Projets en deux langues avec les élèves de CP et CE1 (atelier cuisine, jardinage, CNC)

Au collège :

- ✓ Visite de la maison Bayt Dakira (4e/3e)
- ✓ Webradio en classe d'arabe
- ✓ Visite de la Zaouïa Kadiria (Essaouira)
- ✓ Voyage scolaire linguistique des collégiens à Fès et dans sa région : programme, budget, lignes de conduite de vie de groupe.

Question présentée par les parents

Un seul message d'un parent d'élève adressé à l'APE avec les questions suivantes :

«C'est pour quand le déménagement ? Pourriez- vous formuler une réponse claire sur l'avancement du projet de construction d'un nouveau établissement ?»

Réponse apportée au point N°4 de l'ordre du jour : **Point travaux et projet de relocalisation**

«A qui devons-nous s'adresser pour le changement vu que chaque année on vit un changement de direction? Devrons nous recommencer chaque année émettre nos préoccupations ? On est fatigué et révolté, pourriez vous nous dire comment procéder pour aller vite?»

Le chef d'établissement reste le principal interlocuteur de l'APE et des familles. Il transmet aussitôt à la DRAFIN et à la tête de Réseau de la MLF les points de vigilance, les difficultés et/ou les demandes formulées par la communauté éducative. Le chef d'établissement travaille en étroite collaboration et de manière très régulière avec la DRAFIN et la tête de réseau. Le changement de direction n'affecte pas ce suivi, ni la transmission des dossiers pédagogiques, financiers, immobiliers entre autres, de l'établissement auprès du nouveau chef d'établissement.

«Que pense les représentants de l'éducation nationale de vos espaces, y -t-il un rapport écrit à nous faire partager? Où faut il faire un rapport pour que les choses avancent?»

L'homologation de l'établissement est renouvelée tous les 5 ans. L'homologation a été renouvelé de la MS au CM2 en 2021 et nous avons demandé une mission de l'Inspecteur de l'Education nationale en résidence à Rabat pour une extension homologation de la classe de PS cette année.

Un audit de l'école a été réalisé en juin 2019 et tous les points de vigilance urgents ont été rectifiés entre autres, la mise en conformité électrique de l'école. Notre organisation de l'école, pédagogique comme les aménagements des espaces, s'inscrit autant que possible dans les normes et les textes réglementaires, avec la contrainte des locaux dont nous disposons à ce jour. Nous ne sommes pas dans une école mais dans une villa. L'objectif est de sécuriser ce lieu et d'assurer un accueil de nos élèves dans les meilleures conditions possibles. Les locaux, dont nous disposons à ce jour, ont fait l'objet de rénovations et de transformations pour adapter nos espaces classes aux contraintes de nos inscriptions et besoins.

«Pensez-vous que nos frais de scolarité sont alignés avec les services proposés au sein de cette école en terme d'espace, de matériels et d'hygiène?»

Réponse apportée aux points N° 2 et N°5 de l'ordre du jour : **Exécution du budget 21-22 et Eléments du budget 2023-2024.** Les frais de scolarité sont calculés sur la base des dépenses de fonctionnement de l'établissement (Masse salariale, Travaux et équipement des classes, Dépenses d'entretien courantes...)

«Quel est le statut juridique de cet établissement ?»

Nous ne comprenons pas le sens de cette question et demandons plus de précision.

«Quelles sont vos solutions urgentes pour cette prochaine rentrée en terme d'espace de classe ?»

Poursuivre la relocalisation de l'école avec la recherche de nouveaux terrains.

Réponse apportée au point N°2 de l'ordre du jour : **Exécution du budget de l'année scolaire écoulée 21-22** Amélioration des conditions d'accueil des élèves et des personnels avec la rénovation complète du chalet avec changement du mobilier choisi par l'enseignante de la classe.

En septembre 23, changement complet du mobilier de la classe de CP-CE1 + Réception de mobilier adapté et de matériels pédagogiques pour la maternelle cédés suite à des fermetures de classe de maternelle dans le réseau OSUI. *En septembre 24, prévision de changement complet du mobilier de la classe de collègue.*

Limiter le nombre de nouvelles inscriptions à partir du CP et fixer un seuil à 8/9 élèves par niveau de classe en élémentaire pour que les classes accueillent le nombre d'élèves adapté à la surface des classes, éviter des classes chargées. Nous n'avons remplacé aucun départ dans la classe de CE2-CM1-CM2 pour maintenir un effectif maximum de 27 élèves. Nous avons refusé 2 nouvelles demandes d'inscription sur ces niveaux, dont une demande de réinscription d'un ancien élève sur le niveau de CM1.

«La cour de récréation, est aménagée en gravas qui date de l'année où mon fils a intégré la maternelle soit en 2018 qui émet une poussière noire et polluée, d'ailleurs mon fils a contracté une allergie à la poussière ! Ça devient très problématique puisque ça engage la santé de nos enfants ! Quelle est votre solution à cette problématique ?»

Cet espace ne nous appartient pas, il s'agit d'une servitude. Il ne sera donc pas possible de le modifier. Si la texture du sol provoque autant de contraintes sanitaires défavorables aux enfants, nous organiserons une rotation de la cour de récréation de la maternelle pour chaque récréation dès la prochaine rentrée scolaire.

Mme Ajagal propose de remettre du gravier pour stabiliser la surface.

Un expert sera consulté sur l'efficacité de cette proposition pour prévenir la poussière soulevée par les élèves pendant la récréation.

«Est-ce que vous prévoyez de mettre de vestiaire pour les enfants où ils peuvent mettre leurs affaires?»

Il n'y a aura pas de vestiaires mais une mise à l'abri des porte-manteaux pour que les vêtements et les cartables des élèves accrochés à ces porte-manteaux soient protégés du vent et de la pluie. L'espace est très contraint et proche du logement de notre gardien. Nous n'avons pas à ce jour trouvé de solutions adaptées.

«Pour quand des activités et projets artistiques en bon et due forme ? Avec un espace et du matériel adéquats ?»

Au premier degré, les écoles ne disposent pas de salle d'enseignement spécifique pour les arts visuels (arts plastiques et éducation musicale) comme c'est le cas au secondaire dans les collèges. Cet enseignement relève entièrement du temps de service des enseignants. L'équipe pédagogique dispose des compétences suffisantes pour mener des projets en arts plastiques de qualité. Les enseignantes de vos enfants inscrivent régulièrement à leurs emplois du temps ces pratiques pédagogiques et anticipent l'aménagement de leur salle et/ou ont recours aux espaces extérieurs si les projets d'arts plastiques le nécessitent.

Chaque année, au moment de commander les fournitures scolaires de l'année suivante, les enseignantes peuvent s'outiller de nouvelles ressources pédagogiques riches et variés conformes aux programmes ainsi que du matériel pédagogique nécessaire à la réalisation de leurs projets d'arts plastiques.

Les enseignantes peuvent aussi solliciter notre conseiller pédagogiques pour mettre en œuvre des projets artistiques plus complexes et proposer à la direction un projet pédagogique avec un intervenant en arts visuels si celui-ci s'inscrit dans les axes prioritaires pédagogiques définies dans le cadre du projet d'établissement.

Mme Ajagjal évoque une demande des parents du secondaire sur une plus grande collaboration des familles auprès des assistantes pédagogiques et plus de suivi du travail des élèves. Cette question n'ayant pas été transmise dans les délais, Mme Marcelino demande à Mme Ajagjal de reformuler cette demande auprès de l'APE pour qu'elle soit traitée au conseil d'établissement du premier trimestre.

La séance est levée à 20h20.

Mme Ajagjal
Secrétaire de séance

Marie-Christine MARCELINO
Cheffe d'établissement